

Dossier de presse

Le programme d'accélération de l'aménagement
à 2x2 voies de la RCEA avance !

**Réunion du Comité de pilotage
Mâcon – samedi 17 janvier 2015**



Photos : chantier du Col des Vaux – crédits DREAL & DIR CE

Contacts Médias :

- Préfecture 71 : service de la communication interministérielle (SCI) –
Tel : 03 85 21 81 59 / 80 64/ 81 58 / 28 58 – sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr
- DREAL Bourgogne : mission communication – Fabien GRANGE
03 45 83 22 75 – 06 29 62 38 15 – fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr

Conférence de presse suite au comité de pilotage du 17 janvier 2015

Depuis la présentation du début opérationnel des travaux du Col des Vaux (RN 79 – commune de Trivy), le 5 septembre 2014, **le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA se met en place** avec notamment des mises en chantier importantes pour trois opérations de la première phase de ce programme, dites des « aménagements prioritaires ».

A l'issue du comité de pilotage de ce samedi 17 janvier 2015, Éric DELZANT, préfet de la région Bourgogne, Fabien SUDRY, préfet de Saône-et-Loire, François PATRIAT, président du Conseil régional de Bourgogne, Rémi CHAINTRON, président du Conseil général et David MARTI, président de la communauté urbaine Creusot Montceau, vous présentent le bilan des travaux engagés depuis l'été dernier ainsi que les principales opérations programmées sur l'année 2015 (Paray-le-Monial/RD25, Blanzay/Montchanin et Ecuisses/carrefour RN70-RN80).

Sommaire du dossier de presse

1. Le bilan des travaux engagés depuis l'été 2014 : focus sur l'opération du Col des Vaux (RN 79 – branche sud de la RCEA) ;
2. Les principales opérations programmées sur 2015 : Paray-le-Monial/RD25, Blanzay/Montchanin et Ecuisses/carrefour RN70-RN80 ;
3. Les travaux de sécurisation de la RCEA menés en parallèle des opérations et engagés en 2014, se poursuivront en 2015 ;
4. Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA présenté par le ministre en charge des transports, le 11 juillet 2013.

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

1. Le bilan des travaux engagés depuis septembre 2014 : focus sur l'opération du Col des Vaux (RN 79 – branche sud de la RCEA)

Le prolongement du doublement de la RCEA à l'ouest du Col des Vaux (RN 79 – commune de Trivy), d'une longueur de 3,050 km, n'avait été réalisé que partiellement en 2009-2010, la section mise en service ne l'avait été que sur une section réduite à 2,150 km.



Col des Vaux - 5 sept. 2014

Une section de 700 mètres reste à aménager côté ouest pour achever ce doublement. Les travaux ont débuté le 25 août 2014. Cette opération marque le début opérationnel du vaste programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA.

Le 5 septembre 2014, l'ensemble des co-financeurs (État et collectivités concernées) et les entreprises mandataires étaient réunis autour du préfet Fabien SUDRY sur le chantier du Col des Vaux pour une présentation officielle du programme d'accélération et notamment de la 1ère phase, dites des « aménagements prioritaires ».

- ✓ Durée prévisible des travaux : 9 mois (mise en service prévue fin mai 2015).
- ✓ Coût de l'opération : 3 M€ dont 2,56 M€ de crédits État, 0,22 M€ du Conseil Régional et 0,22 M€ du Conseil Général.
- ✓ La maîtrise d'ouvrage est assurée au nom de l'État par la direction régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement (DREAL) de Bourgogne et la maîtrise d'œuvre par la direction interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE).
- ✓ Entreprises : Eurovia (agence de Chalon) et Thivent

Avancée du chantier au 17 janvier 2015 :

Le terrassement de 70 000 m³ de matériaux excavés est terminé avec la mise en stock de 40 000 m³ d'excédents de déblais sur une aire située à Beaubry. Ces excédents seront réutilisés pour les travaux de la section Paray-le-Monial / RD 25 (« dénivelation de la RD25 + créneau 4km »).

La reprise du chantier se fera à partir de février 2015 pour les structures de chaussée.

A noter : une interdiction de minage respectée du 1^{er} novembre 2014 jusqu'au 31 mars 2015 par mesure de protection d'une colonie de chauves-souris hibernant à proximité.

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

Photos des travaux du Col des Vaux :



Col des Vaux - terrassements



Col des Vaux - terrassements

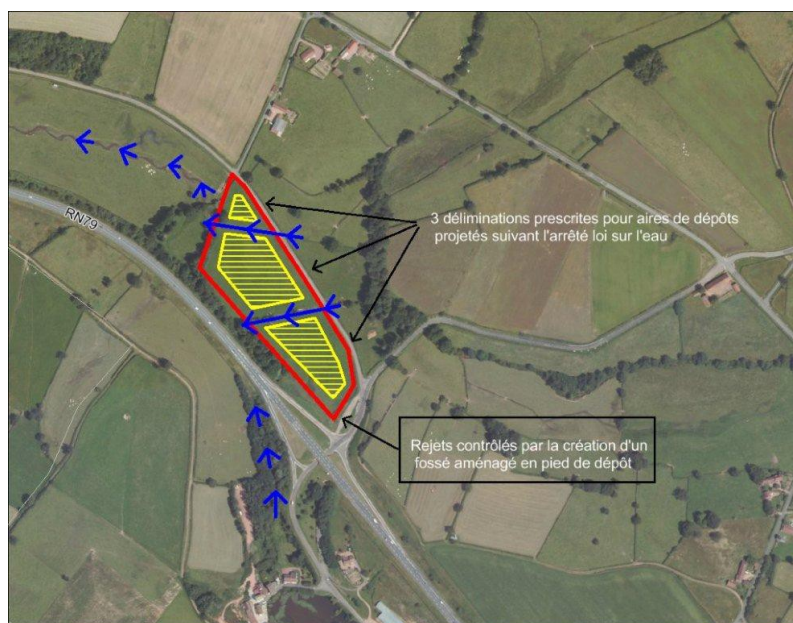
Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !



Col des Vaux - terrassements



Col des Vaux - filtre paille



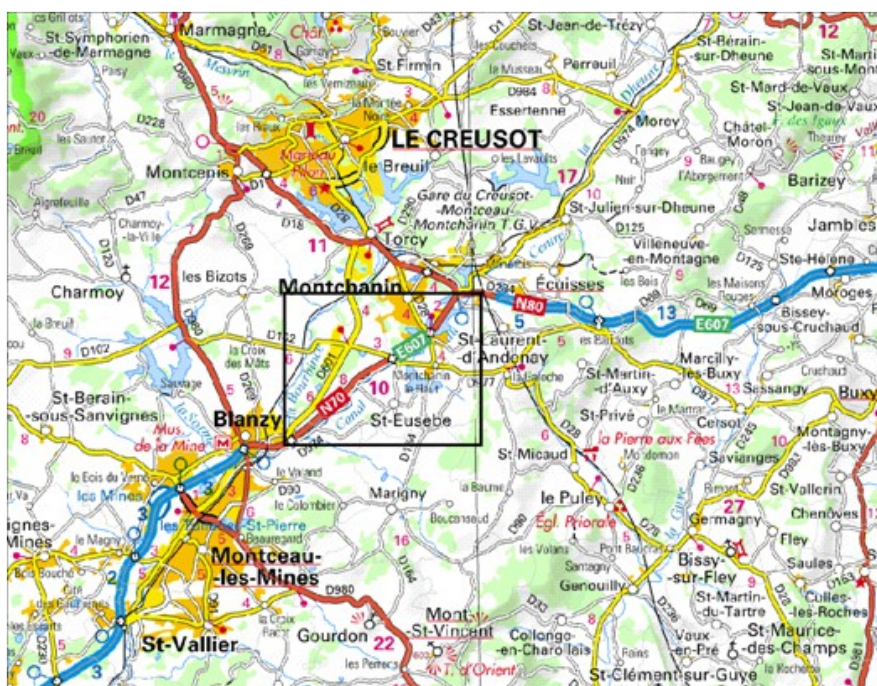
Col des Vaux - stockage à Beaubery

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

2. Les principales opérations programmées sur 2015

A) Sections « Blanzly - Montchanin » et « Ecuisses / carrefour RN70 - RN80 »

2014	2015	2016	2017	2018	2019



L'aménagement de l'itinéraire Blanzly Montchanin incluant le carrefour RN70/RN80 est inscrit dans la 1ère phase dite des « aménagements prioritaires » du programme d'accélération des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA.

Ce tronçon de 9,2 km d'un coût évalué à 60 M € est divisé en trois tranches fonctionnelles :

- St-Eusèbe/Pont des Morands
- Pont des Morands/Jeanne

Rose

- Jeanne Rose/Pont de la LGV

La configuration du tracé de type péri-urbain induit un nombre important d'ouvrages d'art pour :

- 2 échangeurs (Le Pont des Morands à St Eusèbe et Bois Bretoux à Montchanin)
- 8 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique)
- 1 passage supérieur sur la RN 80

La proximité de la rivière «Bourbince» et des étangs implique une sensibilité environnementale forte qui est prise en compte dans les études hydrauliques et faune/flore.

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

Déroulé des opérations :

- Dégagement des emprises : septembre 2014
- Diagnostic archéologique : octobre 2014
- Déconstruction du château d'Avoise (carrefour RN70-RN80) : nov-déc. 2014
- Consultation travaux : mars-avril 2015
- Début des travaux : septembre 2015
- Délai des travaux : 3 ans avec une mise en service de la section Ste Eusèbe Ponts des Morands à l'automne 2017



Démolition du Château d'Avoise à Montchanin



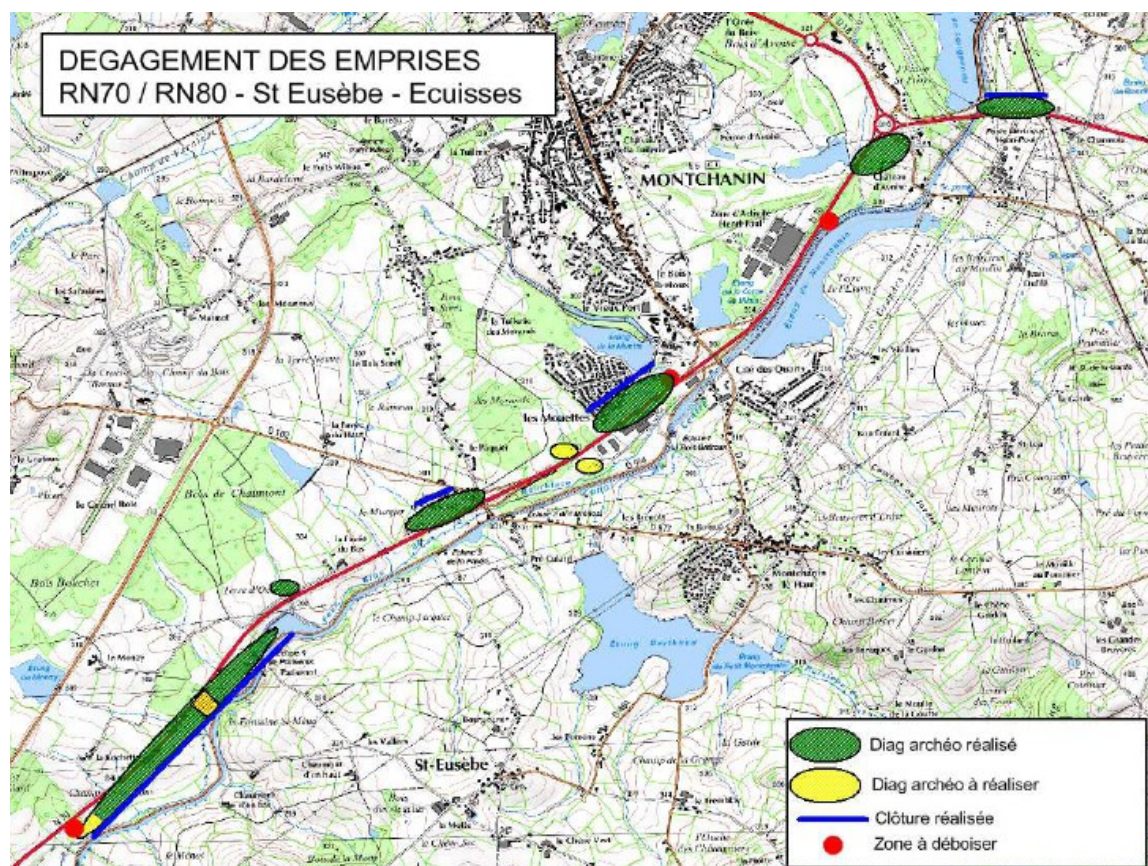
Démolition d'un bâtiment agricole à Changy



Dégagement des emprises

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

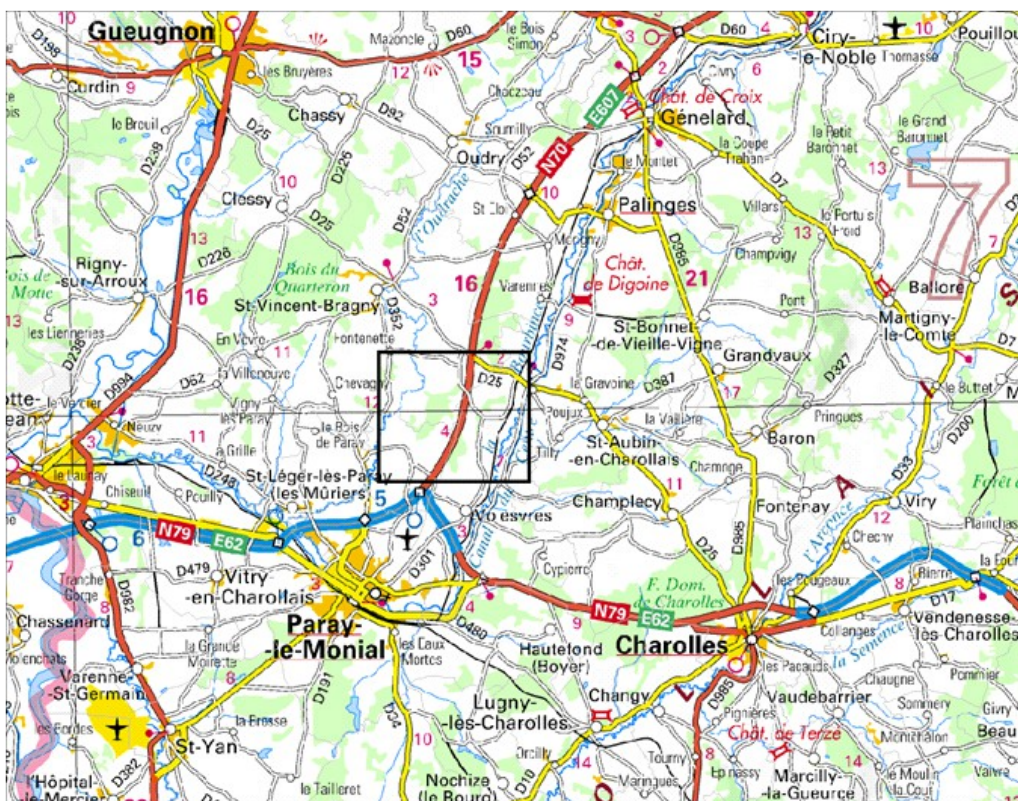
1ère phase des fouilles archéologiques INRAP terminée



Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

B) Section Paray-le-Monial / RD 25 (« dénivellement RD25 + créneau 4km)

2014	2015	2016	2017	2018	2019



La section projetée est un aménagement sur place de la RN70 en une 2x2 voies, entre la bifurcation de la RN79/RN70 et l'aire des chèvres. Le dégagement des emprises commencé à l'été 2014 s'achèvera au printemps.

La sensibilité écologique se rapportant principalement à l'eau est prise en compte. Les dispositions prévues en la matière seront présentées lors d'une enquête publique qui se tiendra ce printemps dans le cadre de l'autorisation des travaux au titre de la loi sur l'eau.

La consultation des entreprises se déroulera en mars avril pour notifier les marchés de travaux en juillet 2015.

Les travaux débuteront dès septembre 2015 pour une durée prévisible de 24 mois.

Pour cet élargissement de chaussée sur place, 150.000 m³ de remblais d'apports seront nécessaires dont 50.000 m³ sont repris sur le dépôt de Beaubery constitué lors de l'opération du col des Vaux.

Création de 5 ouvrages d'art : 3 passages supérieurs dont un échangeur complet et 2 passages inférieurs.

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !



Dégagement des emprises – octobre 2014



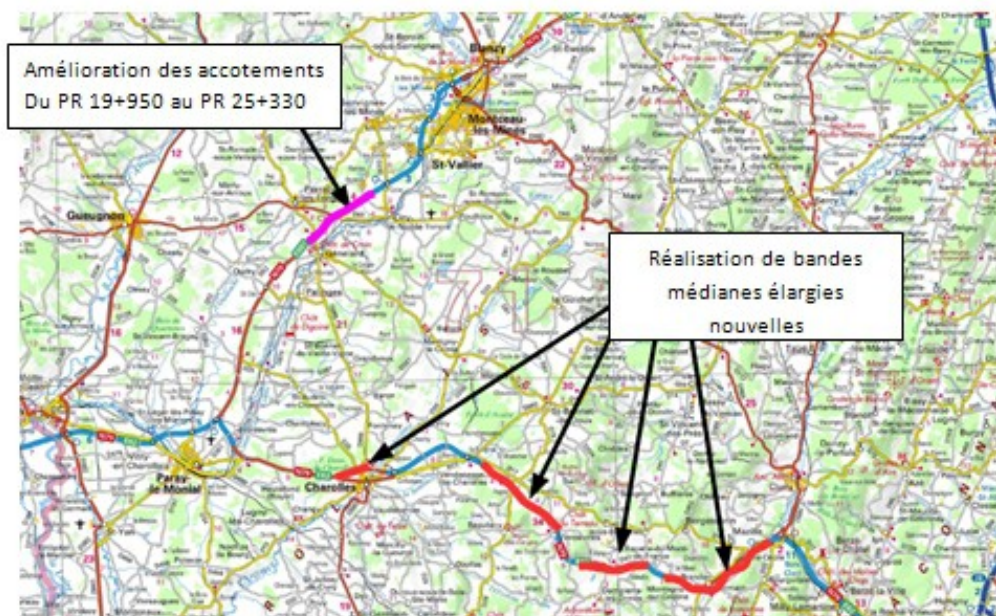
1ère phase des fouilles INRAP terminée

Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA avance !

3. Des travaux de sécurisation engagés en 2014 qui se poursuivront en 2015

Des travaux de mise en sécurité de la RCEA ont été réalisés en 2014 sur les branches nord et sud sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est pour un montant total de 650 K€ :

- généralisation de la bande médiane élargie (BME) sur la branche sud sur environ 17 km ;
- généralisation de la peinture VNTP (visible de nuit et par temps de pluie) sur l'ensemble des sections bidirectionnelles pour environ 50 km ;
- amélioration des accotements au droit des bandes médianes élargies (BME) sur la branche nord entre l'échangeur de la RD985 et le raccordement à la 2x2 voies à Ciry-le-Noble.



Ces travaux de sécurisation se poursuivront en 2015 pour un montant total de 850 K€.

Ils se décomposeront de la façon suivante :

- amélioration des accotements ;
- pose de glissières de sécurité ;
- amélioration du marquage routier (signalisation horizontale) ;
- Suppression d'obstacles latéraux ;
- Amélioration des conditions de sécurité sur le secteur de l'échangeur de Blanzay centre.

4. Le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire

Le programme d'accélération des aménagements à 2x2 voies :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025 et au-delà suivant 3 grandes phases. Vous pouvez retrouver une présentation sommaire de ces 3 phases dans la double page intérieure de la lettre d'information n°1 d'octobre 2013, dont un extrait figure ci-après.

La 1^{ère} phase du programme (2014-2019), dite « des aménagements prioritaires » :

Le programme d'accélération arrêté en juillet 2013 prévoit donc sur une première période 2014 -2019, un ensemble d'aménagements prioritaires pour un montant de 209 M€ répartis entre l'État pour 179 M€ (dont 147 M€ sur des crédits budgétaires et 32 M€ par un adossement éventuel de la section Mâcon-Prissé à la concession APRR) et les collectivités territoriales pour 30 M€.

Ces 30 M€ de participation des collectivités territoriales se répartissent entre les 3 co-financeurs suivants : le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau (CUCM). Une convention prévoit notamment une contribution de 12,5M€ pour la Région, 12,5M€ pour le Département répartis sur 5 ans et 5M€ pour la CUCM pour les opérations concernant son territoire.

Au delà des prévisions de travaux 2015 décrites précédemment les études de projet se poursuivent à plein régime pour organiser la mise à 2x2 voies des autres sections telles que Paray Charolles, un 2^{ième} créneau de dépassement entre Paray et Ciry le Noble à hauteur de Génelard et la jonction du 2X2 existants entre La Chapelle du Mont de France et le Col des Vaux. L'objectif est d'engager de nouveaux travaux dès 2016.

La préparation de la 2^{ème} phase (2020 – 2025) du programme d'accélération :

Dans le but d'une préparation la plus anticipée possible des travaux de cette 2^{ème} phase, deux groupes de travail ont été installés, associant les services de l'État et les collectivités intéressées :

- Le 1^{er} groupe porte sur la problématique très complexe de la traversée de Blanzay et de Montceau-les-Mines (section dont l'aménagement est estimé à 80M€ pour 3 kilomètres) et pour les secteur du carrefour Jeanne Rose sur la branche nord . Ce groupe a pour mission d'identifier en amont les enjeux et de déterminer le meilleur parti des aménagements à retenir dans des secteurs où la RCEA assure des fonctions urbaines.
- Le 2^{ème} groupe concerne la traversée des communes de Clermain et de Brandon sur la branche sud (estimation de 56 M€). Techniquement plus simple, cette traversée nécessite cependant le choix d'une option d'aménagement concertée avec les responsables locaux.